

Paris, le 4 mars 2025

---

## Signature du traité de fusion de la Société Foncière Lyonnaise avec Inmobiliaria Colonial

---

Société Foncière Lyonnaise (SFL) et Inmobiliaria Colonial ont signé aujourd'hui le traité relatif au projet de fusion transfrontalière de SFL dans Colonial. Le traité de fusion a été approuvé à l'unanimité par les deux conseils d'administration.

Comme annoncé le 18 février 2025, le ratio d'échange a été fixé à 13 actions Colonial pour 1 action SFL, ce qui représente une prime significative par rapport à la parité NTA. Le Conseil d'administration de SFL a également fixé un prix de rachat de 77,5 € par action SFL coupon attaché (en application de l'article L.236-40 du Code de commerce). Le prix de rachat serait ajusté à la baisse du montant du dividende de SFL qui serait approuvé par l'assemblée générale de SFL avant la fusion. Le rapport d'échange et le prix de rachat ont été déterminés sur la base d'une analyse multicritères reflétant les méthodes d'évaluation communément utilisées.

### A propos de la fusion

Colonial et SFL ont exploré différentes options pour simplifier la structure du groupe et renforcer ainsi une plateforme immobilière de premier plan en Europe. Le choix de la fusion permet aux actionnaires de SFL de rester investis dans le potentiel de création de valeur du groupe avec une liquidité significativement améliorée, dans un cadre juridique économiquement efficace (y compris en évitant les coûts significatifs, qui auraient été associés à un retrait de la cote), ou d'obtenir une liquidité totale à un prix de rachat correspondant à la valorisation multicritère de SFL. Cette fusion transfrontalière permettra au Groupe d'accélérer sa stratégie de croissance basée sur un modèle économique solide et rentable et s'appuyant sur l'expertise et les marques reconnues des deux équipes.



Le rapport du commissaire à la fusion, Madame Agnès Piniot (Ledouble), désigné par le Président du Tribunal de Commerce de Paris le 12 novembre 2024, sera mis à la disposition des actionnaires de Colonial et de SFL et mis en ligne sur le site internet des sociétés. Il en sera de même de l'ensemble des documents relatifs au projet de fusion.

La réalisation de la fusion proposée est attendue au second semestre 2025 et reste soumise à l'approbation des actionnaires de Colonial et de SFL lors des assemblées générales, et aux formalités juridiques inhérentes à une opération de ce type. La réalisation de la fusion serait également soumise à la confirmation par l'Autorité des marchés financiers que Colonial n'est pas tenue, en vertu des textes français applicables, de déposer une offre de retrait de la cote pour les actions SFL.

Cette fusion sera soumise à l'assemblée générale des actionnaires de SFL prévue le 23 avril 2025.

## **À propos de SFL**

Référente sur le segment prime de l'immobilier tertiaire parisien, la Société Foncière Lyonnaise se distingue par la qualité de son patrimoine évalué à 7,6 milliards d'euros, avec des immeubles concentrés dans le Quartier Central des Affaires de Paris (#cloud.paris, Édouard VII, Washington Plaza...) et par la qualité de son portefeuille de clients, constitué de sociétés prestigieuses. Plus ancienne foncière française, SFL démontre année après année une constance dans l'exécution de sa stratégie, centrée sur la création d'une forte valeur d'usage pour ses utilisateurs, et in fine d'une importante valeur patrimoniale pour ses actifs. Résolument tournée vers l'avenir SFL est un acteur engagé dans l'immobilier durable pour construire la cité de demain et contribuer à la décarbonisation de son secteur.

Marché de cotation : Euronext Paris Compartiment A – Euronext Paris ISIN FR0000033409 – Bloomberg : FLY FP – Reuters : FLYP PA

Notation S&P : BBB+ perspective stable

## **A propos d'Inmobiliaria Colonial**

Inmobiliaria Colonial est leader sur le marché de l'immobilier tertiaire prime en Europe. Elle est présente dans les principaux quartiers d'affaires de Barcelone, Madrid et Paris, avec un portefeuille immobilier tertiaire unique totalisant plus d'1 million de m<sup>2</sup> et une valeur de marché de plus de 11,6 milliards d'euros. La stratégie à long terme du Groupe est axée sur la création de valeur grâce à un portefeuille client de qualité et au repositionnement des actifs. Fort de son expérience et son professionnalisme et capitalisant sur ses atouts et sa rentabilité, le groupe Colonial continuera à l'avenir à mener la transformation urbaine des centres-villes sur le marché européen, en proposant d'excellentes solutions immobilières durables adaptées aux besoins des clients.

BME Madrid ISIN ES0139140174 – Bloomberg : COL:SM – Reuters : COL.MC

Note S&P : BBB+ perspective stable